

Bon début, continuons !

Si le tri des déchets recyclables continue sur cette lancée, les objectifs quantitatifs seront atteints pour les emballages plastiques, les emballages métalliques et les papiers. Toutefois, il reste à faire des efforts sur les flux de verre et surtout de cartonnets et briques alimentaires. Pour pouvoir obtenir le maximum d'aides versées par notre partenaire **ADELPHE**, nous devons déposer le maximum de déchets recyclables et réaliser un tri de qualité. En effet, les erreurs de tri sont refusées par les différents repreneurs et doivent subir un traitement coûteux. En termes de qualité, il nous reste à faire des progrès car quelques erreurs de tri sont encore présentes.

Au verso de l' « ECO » du tri, les consignes vous sont rappelées.

FELICITATIONS !

FELICITATIONS !

Grâce à votre adhésion massive, la collecte sélective est un réel succès.

Pourtant, la partie n'était pas gagnée d'avance. En effet, nos habitudes ont été profondément modifiées et il

faut dorénavant réfléchir avant de jeter nos déchets. Malgré cela, les objectifs quantitatifs prévus pour l'année 2002 sont pratiquement atteints et probants pour l'avenir. Félicitations donc à tous pour votre geste de tri et votre civisme.

Le syndicat est conscient que le coût du service peut paraître élevé aux yeux de certains. Toutefois, il faut souligner le fait que ce coût est similaire à celui proposé par des collectivités situées en milieu rural et qui ont choisi les mêmes principes de collecte.

Je remercie donc tous les habitants qui participent activement à la préservation de notre environnement.




Michel DELALANDE
Président



Les nouveautés

La mise en place de plusieurs équipements sur le territoire du syndicat.

Sac de pré collecte : il vous permettra de transporter vos déchets vers les « Eco Point ». Ce sac présente en outre l'avantage d'être lavable (jet eau, éponge). Bien sûr, ce sac ne devra pas être jeté dans les colonnes. C'est un sac réutilisable. Si vous n'avez pas encore reçu votre sac, contactez votre mairie.

Totem « Eco Point » : ces panneaux seront mis en place sur chaque emplacement de collecte. Un rappel des consignes de tri sera affiché. Une vitrine permettra la mise à jour mensuelle des différentes informations (évolutions tri...).



Le point sur le tri

en chiffres...

Matériaux triés	Objectifs 2002 en kg/hab/an	Résultats du troisième trimestre 2002
Papier	14	17,26
Verre	30	34,95
Plastique	1,50	1,80
Acier	0,30	0,64
Aluminium	0,01	0,03
Cartons, briques	4	3,44

en qualité...

Nous retrouvons quelques erreurs de tri dans les colonnes réservées aux emballages et aux papiers. En effet, il y a encore trop d'emballages non recyclables qui doivent être jetés dans la poubelle verte traditionnelle : **sacs en plastique de supermarchés, sacs poubelle, pots de yaourt, barquettes de margarine et de beurre, barquettes de polystyrène, emballages souillés ou contenant des restes, couches culottes...**



En outre, quelques cartonnettes sont retrouvés dans les colonnes à papiers (ouverture bleue). Les cartonnettes sont impérativement à déposer dans les colonnes à ouverture jaune (emballages).

Rappel de consignes de tri



Toutes ces erreurs perturbent le dispositif de recyclage des déchets. Par conséquent, les recettes potentielles inhérentes à la vente des emballages et des papiers recyclables sont moins importantes. Il est donc nécessaire de bien trier ces déchets par catégorie et de les déposer ensuite dans les colonnes correspondantes. De manière générale, si vous avez un doute, il vaut mieux les déposer dans la poubelle traditionnelle des ordures ménagères. Plus votre gestion des déchets est juste, meilleur sera le soutien financier que nous recevrons de nos partenaires. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter les services de votre mairie ou du syndicat pour avoir des précisions supplémentaires. Ils se tiennent à votre disposition.

Certains déchets sont retrouvés aux abords des points de collecte. Or, le tri est une **démarche volontaire et citoyenne**. Les personnes qui la



perturbent, nuisent aux efforts consentis par l'ensemble des citoyens soucieux de préserver notre environnement. Les points d'apport volontaire ne sont pas une décharge et doivent rester propres.

Les "Eco enfants" trient

Le **SIEEOM du Val de Cher** a recruté deux emplois jeunes, Carine et Tony, afin de promouvoir le tri auprès de la population et en particulier des scolaires. Ces ambassadeurs du tri vont dans les écoles et racontent aux enfants l'histoire de la collecte sélective au travers d'animations diverses (jeux **DETRI'TOUT®**, simulations de tri...). Depuis le début de l'année scolaire, des centaines d'élèves ont donc découvert le tri sélectif des déchets. Sous un aspect très ludique, les enfants découvrent ainsi la deuxième vie de nos emballages. Ces trieurs de demain ont bien compris le caractère important de ce geste citoyen et ils se font un plaisir de le rappeler à leurs parents le moment venu...

Le **SIEEOM** remercie l'ensemble des enseignants et des différents intervenants qui ont tous joué le jeu et manifesté un réel intérêt pour ces animations. Carine et Tony continuent la tournée des établissements et se tiennent à la disposition des associations, clubs du troisième âge... pour intervenir à l'occasion de leurs différentes manifestations. Alors, n'hésitez pas à les contacter !



Les « Eco élèves » de la classe au grand complet. Ils sont ravis de l'intervention de Carine. Une expérience qui sera renouvelée!



Carine explique aux élèves de l'école publique de Saint Aignan sur Cher les gestes de tri à respecter.

ADEME



RECYCLAGE
ADELPHÉ
la bonne réponse

LOIR-ET-CHER

CONSEIL
GENERAL

© Création et impression : J.T.S. • 02 47 410 555

Illustrations : Jean-Pascal Jauzenque
Crédit photos : Adelphe, SIEEOM

Document exclusivement fabriqué en papier recyclé.